

BEP Secteur industriel et secteur tertiaire

SUJET

Session 2008

Durée : 1H

Coefficient : 1 Industriel. 2 Tertiaire

Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

Code : HG-09-08-MRAG

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

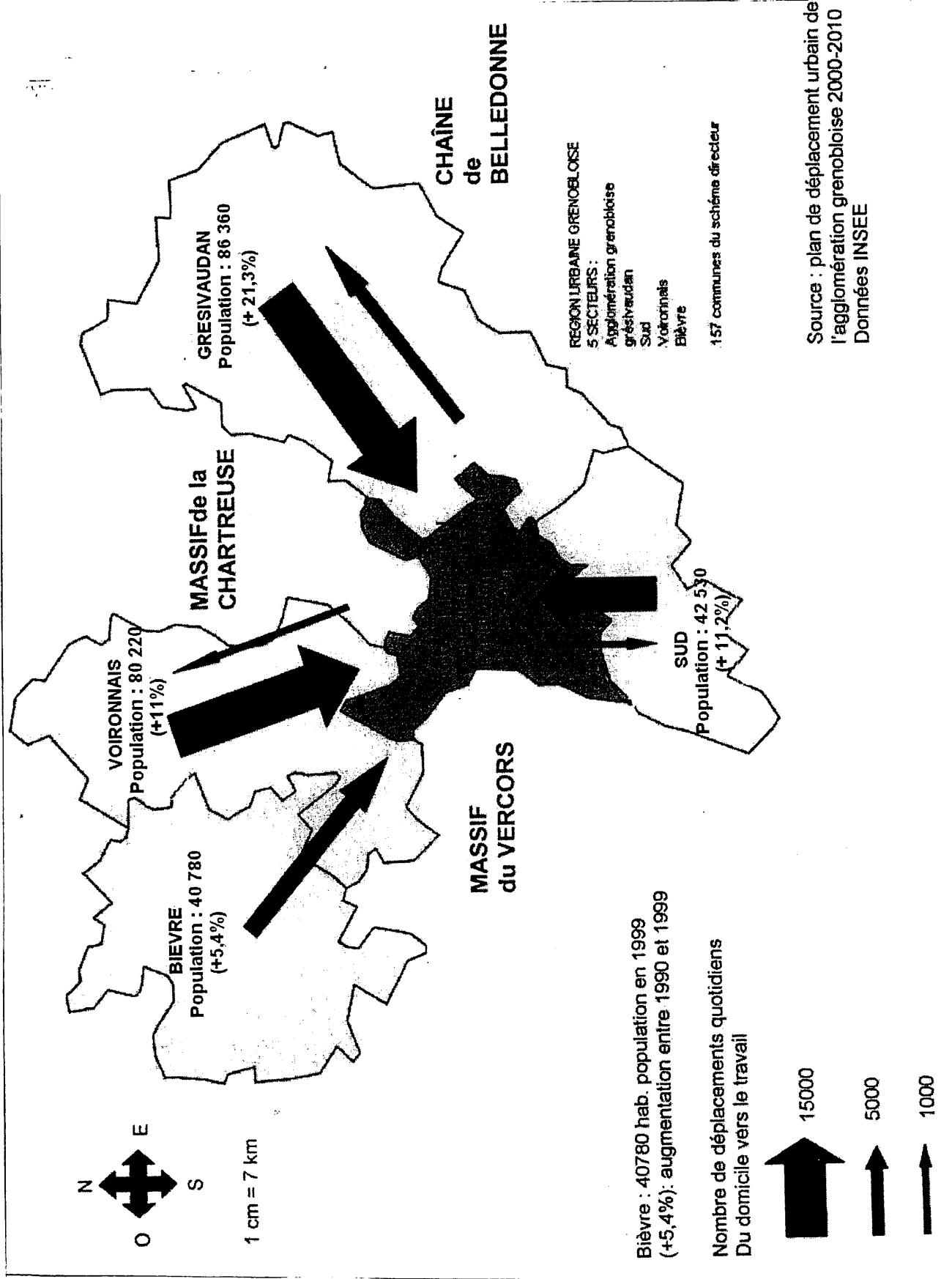
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

-SUJET-

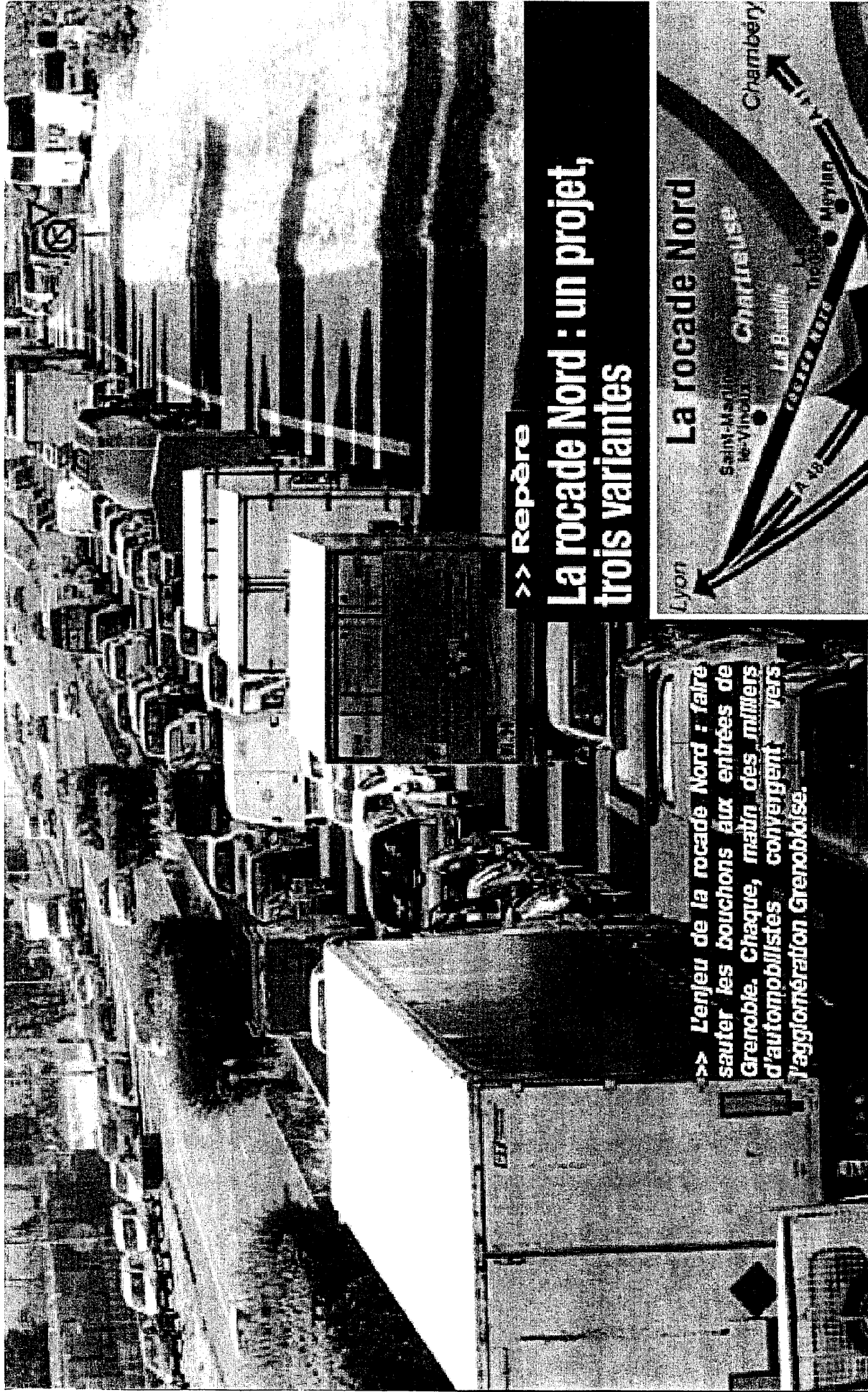
**LES DÉPLACEMENTS DANS LES ESPACES URBANISÉS : l'exemple
de la Région Urbaine de Grenoble. (R.U.G.)**

L'USAGE DE LA CALCULATRICE ET DU DICTIONNAIRE N'EST PAS AUTORISÉ

Document 1 : Population et déplacements du domicile vers le travail dans la Région Urbaine de Grenoble (R.U.G.).



Document 2 : Entrée de Grenoble aux heures de pointe.



Document 3 : Approbation du projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2006-2012 :

Le document du projet de PDU 2006-2012 comprend le bilan détaillé des actions menées au cours de la période 2000-2006. Ce bilan permet de déterminer les enjeux de déplacements pour les années à venir à partir des constats suivants :

- une accessibilité de l'agglomération à l'échelle de la région grenobloise préoccupante,
 - un urbanisme éclaté et un périmètre de transports urbains qui n'est plus adapté aux besoins des déplacements, [...]
 - un environnement dégradé en raison d'un trafic automobile qui continue de croître,
 - des transports routiers de marchandises à fortes nuisances mais nécessaires à l'activité économique,
 - un usage de la voiture individuelle en augmentation forte dans les communes périphériques de Grenoble,
 - une pratique de la marche et des deux roues qui reste à sécuriser,
 - une intermodalité encore peu pratiquée, avec une politique menée dans ce domaine qui reste peu efficace,
 - des moyens financiers des collectivités affectés aux déplacements qui atteignent leurs limites,
- [...]

Il est décidé la mise en application des grands principes suivants pour la période 2006-2012 :

- développer des lignes de transports en commun structurantes performantes à l'échelle de la région grenobloise (train, lignes express, tram) ; favoriser la complémentarité des réseaux de transports en commun et l'intermodalité à l'échelle de l'agglomération et de la région urbaine grenobloise,
- partager les espaces publics et la voirie de façon équilibrée entre les différents modes ; maîtriser le stationnement automobile comme outil fondamental de la politique de déplacements ; mener une politique de gestion de la mobilité, à savoir gérer et optimiser l'utilisation des réseaux existants,
- mieux articuler les politiques d'urbanisme et de transports.

Le Conseil Municipal se prononce pour le nouveau projet du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération grenobloise pour la période 2006-2012, adopté par le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun le 10 juillet 2006.

Votée par 1 abstention, 26 oui sur 27 votants.

Source : réunion du Conseil Municipal de la ville de Grenoble du 5 octobre 2006.

QUESTIONS

Document 1 :

1) Comparez l'évolution de la population de l'agglomération grenobloise à celle de ses espaces périphériques de 1990 à 1999. **3 points**

2) Quelles explications pourrait-on avancer pour expliquer ces évolutions ? **2 points**

Document 2 :

3) Quel problème rencontrent les automobilistes aux entrées de l'agglomération grenobloise aux heures de pointe ? **1 point**

Documents 1 et 2 :

4) En vous aidant du document 1, expliquez cette situation. **3 points**

Document 3 :

5) Quelles solutions apporte le Plan de développement urbain pour remédier aux difficultés de transports de l'agglomération grenobloise ? **4 points**

Documents 1, 2 et 3 :

6) En prenant appui sur l'ensemble des documents et vos connaissances, vous montrerez dans un développement d'une quinzaine de lignes les difficultés liées aux déplacements urbains dans les espaces urbanisés et les solutions envisagées pour y remédier. Vous pourrez illustrer votre propos à partir de l'exemple de Grenoble ou de celui d'une ville de votre choix.

7 points